

Info

Bulletin N° 1/06

www.musee-armee.ch

s a m +
schweizer armeemuseum
musée suisse de l'armée
museo svizzero dell'esercito
museum svizra da l'armada

Compte-rendu du
travail au front



- Editorial du président (3)
- Compte-rendu du travail au front (5)
- La force de quelques images... (10)
- Une trouvaille tirée de nos archives photographiques (12)
- Swiss Tank Challenge (13)

Editorial du président

Neu im Juni erschienen

Das Schwarzpulver – Die Produktion in der Pulvermühle Steffisburg 1586-1864
Autor: Georg Frank
Herausgeber: Verein Schweizer Armeemuseum
80 Seiten, Format A4, schwarz-weiss/farbig
ISBN 3-033-00455-5
Preis: 38 Franken
Bezugsquelle: shop@armeemuseum.ch



Neu im Juli erschienen

Armeeführung von der TO 36 zur AXXI (1938-2004)
Autor: Heinz Marti
Herausgeber: Verein Schweizer Armeemuseum
200 Seiten, Format A4, schwarz-weiss/farbig
ISBN 3-033-00432-6
Preis: 48 Franken
Bezugsquelle: shop@armeemuseum.ch



A réserver sans plus attendre:

L'assemblée des membres de la Vsam aura lieu le 29 avril 2006 à Thoune.
Invitation et ordre du jour dans le prochain bulletin d'information.

Impression

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée
Adresse: Association du musée suisse de l'armée Vsam, Case postale 2634, 3601 Thoune
Commission de rédaction: Hans Rudolf Schneider, Hugo Wermelinger, Richard Stauber
Chef du ressort RP: Hans Rudolf Schneider, Brüggestrasse 10, 3634 Thierachern, 079 414 70 04, hans-rudolf.schneider@armeemuseum.ch

Photographie de couverture: Tourelle cuirassée mobile Gruson à canon à tir rapide de 5,3 cm (1887), ici en position fortifiée. Dans les débuts de la fortification en Suisse, cette firme allemande a livré un grand nombre de pièces et de blindages. Voir l'article à la page 10. Photo: Ateliers fédéraux de construction / Vsam



Mesdames, Messieurs, Chers membres de la Vsam,

Parfois, un membre de l'Association ou un collègue collectionneur me présente un objet, le plus souvent quelque peu bizarre, en me demandant, plein d'espoir, «Sais-tu ce que c'est»? Peut-être cela vous est-il aussi déjà arrivé! Je suis parfois en mesure de répondre mais, le plus souvent, j'en suis incapable. Il s'agit presque toujours d'une pièce extraordinaire utilisée à un certain moment quelque part dans notre armée, mais il se peut aussi qu'il s'agisse d'un prototype et qu'il n'ait jamais été introduit.

Peut-être est-ce un instrument de réglage latéral du guidon d'un type bien précis de fusil, la poignée en bois d'une baquette de nettoyage, un outil spécial pour un artisan de la troupe, ou tout autre moyen mis au point par des responsables de l'armée (pour n'en rester qu'à un petit objet). Il est véritablement permis d'affirmer que l'on rencontre même l'objet le plus inimaginable. De plus, il existe généralement un «état» de ces objets, ce qui permet d'en vérifier l'intégralité, voire un règlement comme mode d'emploi ...

Tout cela, nous le collectionnons avec ardeur et soin à Thoune. Pourquoi? Nous sommes les seuls en Suisse à le faire systématiquement et avec toute l'attention requise! Bien sûr, il existe en Suisse un grand nombre de collectionneurs qui documentent généralement à la perfection les objets de la catégorie qui les intéresse, mais la Vsam est l'unique organe à acquérir une vue d'ensemble sur la totalité de l'héritage matériel de notre armée de milice. Une quantité apparemment infinie de prouesses de la technique et de l'artisanat, d'outils, d'appareils, d'instruments, de véhicules, d'armes et d'autres objets de très haut niveau qualitatif attendent encore dans nos entrepôts!

Bien sûr, nous ne pouvons pas non plus tout conserver en quantités illimitées pour l'éternité. Notre but est de sauvegarder trois exemplaires en bon état de chaque objet

dans la collection systématique de matériel historique de l'armée pour la postérité, lorsque cela est possible et défendable. Pour quelques articles, il en faudra un peu plus puisque nous mettons régulièrement des pièces à disposition d'expositions et de présentations, et l'on sait, par expérience, que de tels objets subissent une usure à ne pas sous-estimer.

Il n'empêche que trois exemplaires «seulement» de chaque article, cela prend de la place, beaucoup de place même vu le très grand nombre d'objets concernés. Mais aujourd'hui, et comme pour bien d'autres choses chez nous, qui dit place dit argent – et même exclusivement argent pour les responsables au sein de la direction de notre armée, et les sous se font rares dans notre pays (au cas où vous l'auriez ignoré!), même si nous continuons d'être considérés à l'étranger comme la nation la plus riche du monde ...

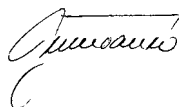
Que faire, dès lors? La «collection systématique de matériel historique de l'armée à sauvegarder pour la postérité» doit-elle se limiter à des objets choisis d'importance déterminante pour la période considérée? Mais qui, dites-moi, est capable aujourd'hui de m'indiquer ce que l'on considérera, dans 50 ou 100 ans, comme étant d'une signification déterminante pour notre époque? L'expérience historique démontre, en effet, que bien des points de vue changent complètement avec le temps ; il se pourrait donc que l'on constate, un jour, que des objets insignifiants ont été sauvegardés et ceux précieux détruits. De plus, n'oublions pas que ce que nous éliminons aujourd'hui sans respect est perdu pour l'éternité. Une fois des biens détruits, il n'est plus possible de faire marche arrière!

Vous vous demandez peut-être d'où me viennent toutes ces préoccupations? C'est que ces réflexions occupent intensivement des responsables de notre incontournable partenaire, le DDPS. Par conséquent, nous sommes nous aussi contraints d'y réfléchir. Finalement, la conservation des aspects matériels de l'histoire de notre armée est la tâche principale de notre association. Néanmoins : qui peut s'octroyer le droit de prendre de telles décisions? Est-ce la tâche de la politique, de l'administration?

Aménager l'avenir est une chose, détruire la mémoire matérielle de l'histoire en est une autre.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Janvier 2006
Bruno Maurer



Président de la Vsam

Collection systématique – Compte-rendu du travail au front

Comme responsable du domaine de la collection systématique, ma tâche comporte principalement deux activités:

- Il s'agit d'une part de régler le flux de matériel qui entre dans la collection, de manière à ce que cette entrée soit ordonnée. Ces mesures concernent aussi bien le partenariat avec le DDPS que les nombreux contacts avec des organisations partenaires et des donateurs. Ce domaine comporte également l'inventaire et l'entreposage corrects des objets confiés.
- D'autre part, il s'agit d'établir un contrôle des objets composant la collection, chose possible grâce au travail assidu de nos collaboratrices et collaborateurs, des nombreux volontaires (y compris les membres du comité), de militaires faisant leur cours de répétition et au soutien fourni jusqu'ici par le DDPS.

J'aimerais illustrer au moyen de quelques exemples l'état des travaux et la démarche choisie pour élaborer la vue d'ensemble du matériel qui compose la collection. Des informations concernant d'autres domaines seront publiées dans les bulletins à venir.

Règlements, prescriptions et catalogues

Jacques Schneider, chef d'exploitation retraité de l'arsenal de Thoune, était déjà très actif dans le domaine des règlements comme membre de notre comité et il a poursuivi ses activités à leur sujet après en avoir démissionné. Il a mis à disposition avec beaucoup d'engagement ses vastes connais-

sances pour faire avancer l'important travail de tri et de saisie des règlements et des prescriptions. Longtemps, on pouvait le rencontrer des semaines durant, presque quotidiennement, tôt le matin et tard le soir dans notre «bâtiment spécial des règlements». Dans le courant de ces dernières années, il a ainsi mis infatigablement de l'ordre dans des douzaines de doubles palettes de règlements, devenant ainsi véritablement le «père» de notre collection de règlements.



Jacques Schneider

Cette collection, modeste au début, s'est étendue régulièrement par la saisie systématique de toutes les sources possibles et la reprise de nombreuses collections isolées,

principalement dans le cadre de donations, pour devenir une incomparable collection de règlements, prescriptions et catalogues.

Celles et ceux qui savent avec quel niveau de perfection les règlements et prescriptions de notre armée sont établis savent aussi que ces documents constituent une composante indispensable de tout travail de collection et de recherche dans le domaine militaire. Les plus anciens règlements originaux de la collection datent de la première moitié du 19^e siècle. Il est intéressant de constater que les règlements de l'époque contenaient sous une forme concentrée tout le nécessaire à la vie et au travail dans l'armée. Aujourd'hui, par contre, la complexité des systèmes techniques et des procédures d'engagement se reflète dans l'énorme quantité de règlements et de prescriptions.

Ces derniers mois, la poursuite de la dissolution d'entités administratives et d'exploitations du DDPS a engendré un tel volume de livraisons que notre ami Jacques Schneider, malgré la richesse de son expérience, a lâché quelquefois un soupir... Comme il avait décidé d'emblée que cette saisie devait être effectuée avec des moyens informatiques, et ceci malgré son âge de 79 ans aujourd'hui, nous avons pu transférer ces derniers mois dans une base de données moderne les fiches saisies jusqu'ici dans un système de traitement de texte, avec l'aide de militaires faisant leur cours de répétition. La fiche de saisie de chaque règlement contient:

- la catégorie, respectivement le domaine technique sur lequel porte le règlement
- le numéro du règlement s'il en existe un
- le titre et le sous-titre du règlement
- la langue
- la date d'édition
- l'emplacement d'entreposage

- le nombre d'exemplaires disponibles (l'objectif visé est de trois exemplaires de chaque).

Il va de soi que l'on veille à ce que chaque nouvelle édition ou réimpression d'un document soit saisie séparément, puisque les modifications apportées sont également importantes. Jusqu'ici, 16 000 fiches, correspondant chacune à un règlement, ont été saisies. Mentionnons encore que tous les catalogues de pièces de rechange et manuels attendent encore que l'on s'occupe d'eux. La saisie future de l'immense quantité de manuels concernant des véhicules sera sans doute particulièrement intéressante en raison de leur relation avec notre parc de véhicules anciens; souvent, ils n'ont pas été transformés en règlements mais simplement mis à la disposition des ateliers et des artisans de la troupe sous la forme originale fournie par le constructeur. La collection des catalogues de pièces de rechange est elle aussi un travail important car ni l'organe éditeur (qui a souvent disparu) ni une autre instance du DDPS ne se préoccupent de leur conservation. Ces temps prochains, nous allons nous occuper du déménagement de la collection de règlements à un nouvel emplacement adéquat, l'actuel bâtiment utilisé à cet effet n'étant plus à notre disposition que pour une durée limitée. Il faudra aussi avoir pris, à ce moment, une décision au sujet du destin des exemplaires excédentaires.

Nous pouvons admettre que notre collection dans ce domaine est plus complète que celle de la bibliothèque militaire fédérale, si bien que les demandes de chercheurs et de collectionneurs nous sont souvent transmises et que nous y répondons parfois directement. Il nous est également déjà arrivé de

prêter à des personnes intéressées les règlements disponibles en plusieurs exemplaires ou, s'il s'agit d'exemplaires rares, d'en copier les passages recherchés. Le moment venu, nous diffuserons sur l'Internet le catalogue de notre collection.

Nous invitons tous nos membres et toutes les personnes qui possèderaient des règlements anciens à nous apporter leur soutien pour la constitution de la collection et pour sa documentation. Il est toujours surprenant de voir quels trésors peuvent receler une vieille caisse de bureau ou une bibliothèque!

Mentionnons encore, en complément à ce domaine, une autre composante importante et particulière de la collection du domaine des règlements et des prescriptions: ce sont les états de détail. Ces états de détail ont été introduits dans les années 30 en remplacement ou en complément des anciennes listes disponibles dans les caisses d'équipement. Souvent, ils sont l'unique information encore disponible sur la composition d'un équipement. Fort heureusement, une collection pratiquement complète de ces états de détail a été sauvegardée et pourra, une fois mise à jour, fournir de précieuses informations pour compléter les équipements ou, au moins, pour en documenter la composition à l'époque.

Mise à jour de la bibliothèque

L'appel adressé à nos membres il y a quelques années a permis de trouver un soutien efficace et compétent pour traiter le domaine de la bibliothèque dont personne n'avait le temps de s'occuper auparavant. L'enseignant retraité Hansruedi von Gunten, de Thoune, a entrepris, avec l'aide de son ex-collègue professionnel Hans

Knechtenhofer, de procéder à la saisie de l'énorme quantité de livres et de documents militaires ou importants dans ce contexte.



Hansruedi von Gunten

La condition nécessaire à cet effet était naturellement de disposer de locaux adéquats, ce qui a été fait en emménageant dans le bâtiment du commandement de l'ancienne régie des chevaux.

Après un tri initial qui a permis d'écartier les livres sans importance et les exemplaires excédentaires, il a été possible, dans un deuxième temps, de procéder à l'attribution aux différents domaines. Ces travaux se sont déroulés principalement sur la base de la structure élargie de la Bibliothèque militaire fédérale. Dans la troisième étape, maintenant en cours, chaque ouvrage est saisi dans une base de données, étiqueté et entreposé de manière à être aisément accessible.

Pendant nos travaux, nous avons fait à plusieurs reprises l'expérience de la destruction de précieuses bibliothèques par les organismes du DMF / DDPS lors de réorganisations ou de déménagements. Il s'est par exemple agi de la bibliothèque de la Fabrique fédérale d'armes et de celle des Ateliers fédéraux de construction, qui ont presque intégralement disparu dans des bennes à ordures dans les années 80 et 90 en raison de la pression du temps (et peut-être aussi par méconnaissance à l'époque). Seules quelques pièces de ces collections ont été sauvées par des collaborateurs attentifs de ces exploitations et nous ont été remises.

Quelques domaines spécifiques de notre bibliothèque actuelle méritent une mention particulière:

- Vaste Documentation sur les uniformes (étendue dans une proportion déterminante avec la reprise de la bibliothèque Petitmermet).
- Excellente documentation sur les armes et les munitions (avec de nombreux documents originaux d'ordonnance édictés par le Conseil fédéral à partir de 1847).
- Incomparable collection de documents datant de la 1^{re} Guerre mondiale, concernant différents Etats (provenant de la bibliothèque Schadau de l'Association du musée de l'armée).
- Importante collection de timbres-poste militaires spéciaux de la 1^{re} et de la 2^e Guerres mondiales (en partie encore en dépôt aux Archives fédérales).

Ces dernières semaines, nous avons en outre pu reprendre un grand nombre de livres et d'autres documents dans le cadre de la liquidation de la bibliothèque de la division Sciences et technologies d'armasuisse (ex-

section des essais de tir et ex-section des munitions du Service technique militaire/ GDA), ce qui représente une précieuse extension de notre collection.

Dans le domaine de la bibliothèque aussi, nous sommes reconnaissants pour toute donation de documents militaires permettant de compléter notre collection.

Saisie des armes à feu et des armes blanches

La collection d'armes était importante dès le début de nos activités de collection, mais elle présentait de vastes lacunes dans de nombreux domaines. La reprise de nombreuses grandes collections, partiellement en prêt, a permis de compléter la nôtre avec la plus grande partie des armes importantes.

Un grand besoin de prise en main et de suivi des pièces composant la collection est cependant apparu rapidement; de plus, nos propres capacités ne permettaient pas de faire ces travaux dans des délais raisonnables. En 1997, Renato Briccola, de Steffisburg, membre de longue date de la Vsam et membre de la section bernoise de l'Association suisse pour l'étude des armes et armures (ASEAA), a proposé d'empoigner les travaux de remise en état dans le cadre de journées de travail des membres de cette association.

Depuis, l'engagement bénévole de ces personnes, généralement deux fois par année un vendredi et un samedi, est devenu tradition. Les 17 engagements ont permis de fournir jusqu'ici quelque 500 jours de travail. Cet automne, ces activités ont pour la première fois été étendues à toute une semaine pendant laquelle jusqu'à 15 auxi-

liaires ont œuvré simultanément aux travaux de remise en état.



Renato Briccola

Nous sommes profondément reconnaissants envers Renato Briccola d'avoir initialisé cette activité et pour le précieux soutien ainsi fourni. Heinz Giese, membre de cette association, a lui aussi été présent à toutes ces journées, tandis que d'autres personnes l'ont été à 15 ou 16 reprises! Ces armes, dont une partie étaient dans un état déplorable, ont retrouvé une nouvelle jeunesse et peuvent aujourd'hui être présentée à la postérité dans la collection.

Conclusion

Les trois exemples ci-dessus illustrent bien les immenses efforts de l'Association suisse du musée de l'armée pour sauvegarder le matériel à l'attention de la postérité. Dans

la plupart des cas, il est indispensable de recourir aux services de personnel spécialisé disposant d'une longue expérience dans le domaine en question. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien sporadique d'aides bénévoles, mais nous constatons aussi la nécessité de trouver en temps utile une relève pour nos spécialistes fort expérimentés, mais tous âgés. Par conséquent, nous prions nos membres intéressés et disponibles de s'annoncer auprès des différents chefs de ressorts. Il convient encore de mentionner que les travaux n'ont pas pu commencer dans certains domaines techniques en raison de l'absence d'infrastructures, bien que le besoin soit là! Il est certain que nous n'aurons jamais les moyens de couvrir l'intégralité du besoin au moyen de personnel engagé.

Texte et Photographies: Henri Habegger
Chef du domaine de la collection
systématique

Informations sur les blindages et les armes de forteresse

La force de quelques images...

Trois grands albums photographiques ont attiré particulièrement l'attention lors des travaux sur les archives de l'Association du musée suisse de l'armée. Un premier coup d'œil a permis de constater qu'il s'agissait de 40 photographies d'usine de la fabrique Krupp-Gruson, à Magdeburg, portant sur la période comprise entre 1880 et 1900. En fouillant de plus près pour l'inventaire, ces ouvrages se sont révélés être une véritable mine d'or! Un grand nombre des photographies pâlisantes présentent des pièces et des blindages utilisés pour la défense côtière, guère utiles à la Vsam dont on sait qu'elle se concentre sur l'histoire et le matériel militaires suisses. Mais tout à coup, voici qu'apparaît une tourelle cuirassée mobile à canon de 5,3 cm, dite Fahrpanzer, également en service, jadis, dans des fortifications suisses.

Une newsletter assortie de quelques photos sur le site Internet de la Vsam (à consulter sur www.armeemuseum.ch) allait permettre de compléter les dossiers de la Vsam au moyen d'informations supplémentaires de diverses sources. Mais surtout, cette publication allait marquer le début d'un échange intensif de courriers électroniques avec le spécialiste militaire allemand Andreas Liebold (www.festungsbauten.de). Cet échange allait s'achever avec la mise à disposition de la bibliothèque de la Vsam de copies de manuscrits et de brochures illustrées d'information ou de vente de la société Krupp. Ces documents comptent jusqu'à 150 pages. Un grand merci!

On peut y lire une description des concepts de l'ingénieur Schumann, major à l'armée, qui a développé toute une série de cuirasses



Tourelle cuirassée mobile à canon de 5,3 cm (Fahrpanzer).



Fabrication de mortiers-boules de 12 cm

et d'affûts d'armes de forteresse pour les usines Gruson, à Magdeburg / Buckau. Plusieurs d'entre elles ont finalement été introduites dans l'armée suisse, comme la tourelle cuirassée mobile 5,3 cm de 1887, ou encore des tourelles blindées escamotables, des tourelles cuirassées d'observation, le mortier-boule de 12 cm 1888 ou la tourelle blindée du fort d'Airolo (deux canons de 12 cm 1882). Ces ouvrages de forteresse ont été construits après 1885.

Certains de ces objets peuvent aujourd'hui être vus dans plusieurs ouvrages. Le fonds de matériel du DDPS contient par exemple aussi

une tourelle cuirassée mobile de 5,3 cm (Fahrpanzer – actuellement à St-Maurice), un mortier-boule de 12 cm et plusieurs modèles des pièces de forteresse fabriquées par les usines Gruson. Cette documentation complète les règlements officiels suisses, donne des informations sur les aspects techniques de la construction et sur l'engagement, mais surtout, elle met à jour les réflexions du constructeur qui ont débouché sur le développement de ces différents objets.

Texte: Hans Rudolf Schneider
Photographies: Archives de la Vsam

Une trouvaille tirée de nos archives **photographiques**

Ils sont tous nécessaires en cas de crise: engagement du détachement de chiens de guerre de la 3^e division à Schönenwerd (année de prise de vue inconnue).

Texte: Hans Rudolf Schneider
Photographies: Archives Vsam / propriété privée



Swiss Tank Challenge



Rare: le char de dépannage 56 sur châssis Centurion.

Peter Deller, de l'Oberland zurichois, et Marianne Balmer, de Davos, se sont imposés lors de la 47^e course militaire (Waffenlauf) de Thoune, sur le nouvel itinéraire d'une distance réduite à 21,1 kilomètres.

Pour la première fois, la fameuse Steelparade, qui marque traditionnellement la fin du championnat des troupes blindées «Swiss Tank Challenge», était organisée dans le cadre de cette course. 16 équipes suisses et 17 équipes étrangères étaient alignées au départ. Parmi les hôtes étrangers qui ont participé au concours, les équipages polonais, qui n'engagent des chars Leopard II



Des Jeep en tous genres, instrument indispensable de toute Force armée.

que depuis deux ans, ont créé la surprise en remportant la catégorie des hôtes étrangers devant la Suède et le Danemark, et en décrochant la deuxième place dans la catégorie mixte derrière l'Allemagne et devant la Suisse. Le championnat suisse a été gagné par la compagnie de chars 17 / 2 devant les compagnies 18 / 4 et 14 / 3.

La «parade de l'acier» a donné une image complète de l'histoire des troupes blindées avec, en plus, des camions, des Jeep, des motos, des bicyclettes et l'escadron de cavalerie 1972. Mentionnons encore que, con-

trairement à ce qui a été le cas l'année passée, des véhicules blindés modernes ont aussi défilé, tout comme des chars russes présentés pour la première fois dans un immense nuage de gaz d'échappement! L'Association du musée suisse de l'armée joue un rôle très important pour la partie historique de la Steelparade puisqu'elle pourvoit à l'entretien d'un grand nombre de véhicules anciens.

Texte: Hans Rudolf Schneider
Photographies: Markus Hubacher



Un char russe T34 / 85: surtout beaucoup de fumée et de bruit.